

Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Représentant un secteur d'une valeur de 63 milliards de dollars qui emploie un million de travailleurs, l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires croit que la reprise économique et la croissance nécessitent un régime fiscal équitable, un système financier sain et une plus grande ouverture à la libéralisation du commerce. Le contenu de cette case porte essentiellement sur un régime fiscal équitable. Les entreprises à la recherche d'occasions économiques sont attirées par un environnement où les impôts sont bas et où elles croient qu'elles seront traitées équitablement. Le gouvernement doit prendre des mesures pour éliminer les aspects injustes du régime fiscal qui accordent à certaines entreprises des avantages indus sur leurs concurrents. Le gouvernement doit également saisir les occasions de réduire les taux d'imposition en simplifiant et en élargissant l'assiette fiscale. La TPS/TVH constitue un bon exemple. L'exemption des produits alimentaires est manifestement injuste envers les restaurateurs qui doivent percevoir la TPS/TVH sur des aliments semblables ou identiques à ceux qui sont vendus hors taxe dans les épicerie, ce qui constitue pour eux un désavantage concurrentiel. Pour les économistes Michael Smart et Jack Mintz, le régime de la TPS/TVH comporte trop d'exemptions, de remises et de taux réduits qui nuisent sérieusement à son efficacité et qui en font donc le pire système de taxe de vente du monde développé [Michael Smart, Université de Toronto, « Departures From Neutrality in Canada's Goods and Services Tax », février 2012]. L'exemption des produits alimentaires coûte un milliard de dollars à l'économie tandis qu'Ottawa et les provinces qui ont adopté la taxe de vente harmonisée perdent 8 milliards de dollars qui pourraient servir à baisser de moitié le taux de la TPS/TVH, à réduire la dette publique, à financer des services sociaux ou à réduire d'autres impôts. L'exonération des produits alimentaires profite davantage aux riches qu'aux pauvres. Plutôt que d'exonérer les produits alimentaires, il vaudrait mieux protéger les Canadiens à faible revenu en majorant le crédit d'impôt pour TPS, qu'il serait alors possible de rebaptiser « crédit d'impôt à l'alimentation [*Ibid.*]. Il faudrait pour le moins modifier la définition des « produits alimentaires de base » de façon à exclure les plats cuisinés congelés et autres repas de remplacement qui sont vendus dans les épicerie en concurrence directe avec les restaurants, afin d'apporter un peu plus d'équité à un régime de TPS/TVH qui en a sérieusement besoin. Le gouvernement doit en outre traiter équitablement tous les contribuables en cessant de choisir des gagnants et des perdants lorsqu'il subventionne des entreprises ou des secteurs particuliers. Nous citerons l'exemple d'une subvention de 12 millions de dollars à un producteur de pizza congelée de London, en Ontario, dont le siège social se trouve à l'étranger et dont les produits font une concurrence directe à la pizza préparée à l'aide d'ingrédients frais par les restaurateurs de tout le pays. Les pizzerias déjà désavantagées par la TVH doivent en outre payer leur fromage près de 30 % plus cher que les producteurs de pizza congelée à cause du système canadien de gestion de l'offre.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La question 2 reconnaît la forte influence des marchés mondiaux et la nécessité d'améliorer le commerce aussi bien intérieur qu'international. L'ACRSA croit que l'ouverture à la libéralisation des échanges et une stratégie favorisant l'investissement et le commerce avec un plus grand nombre de pays maintiendra et augmentera la croissance et, partant, la création d'emplois. Toutefois, l'ACRSA craint qu'en maintenant sa position protectionniste liée au système de gestion de l'offre, le Canada ne nuise aux 90 % d'agriculteurs canadiens qui ne sont pas régis par la gestion de l'offre ainsi que les autres fournisseurs canadiens de biens et services à valeur ajoutée qui comptent sur le commerce. Pour ce qui est des 10 % d'agriculteurs protégés par la gestion de l'offre, nous croyons qu'ils peuvent soutenir la concurrence internationale et devenir plus forts sur le plan intérieur si la transition vers un marché ouvert est soigneusement gérée. Toutefois, si le Canada temporise encore, il pourrait être forcé de négocier dans des conditions défavorables qui exposeraient les producteurs canadiens de lait et de volaille à des compromis de dernière minute et nuiraient aux sources intérieures d'approvisionnement de notre secteur. L'industrie canadienne de la restauration compte sur les secteurs du lait et de la volaille, qui doivent constituer pour elle des sources sûres et compétitives maintenant et à l'avenir. L'accord de libre-échange lié au Partenariat transpacifique offre des perspectives extraordinaires que le Canada ne peut pas se permettre de manquer. Nous devons planifier et gérer la transition vers un marché ouvert dans l'intérêt national en agissant maintenant, sans attendre que cette transition nous soit imposée par des forces extérieures.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

À cause de l'évolution démographique, toutes les entreprises du Canada auront à affronter des pénuries de main-d'œuvre. On prévoit déjà qu'il nous manquera près d'un million de travailleurs d'ici 2020 [Conférence Board du Canada] dont 200 000 dans le seul secteur de la restauration [Conseil canadien des ressources humaines en tourisme]. Les projections de Statistique Canada indiquent que, d'ici 2020, la population des 15 à 24 ans diminuera de 300 000. Cela est particulièrement alarmant pour les restaurants, qui constituent la plus grande source d'un premier emploi dans le pays puisqu'ils donnent du travail à environ 20 % des jeunes. Le Canada est en concurrence avec tous les autres pays développés du monde lorsqu'il s'agit de trouver des travailleurs, les autres pays connaissant les mêmes tendances démographiques et les mêmes pénuries de main-d'œuvre. Nous pouvons donc nous attendre à ce que la concurrence internationale s'intensifie dans le domaine de la recherche de travailleurs. Par conséquent, l'ACRSA appuie la modernisation de notre système d'immigration, qui vise à mieux répondre aux besoins du marché du travail et qui accorde un certain avantage aux jeunes. Le Canada doit également se préparer au vieillissement de la population et aux dépenses importantes qu'il entraînera en mettant de l'ordre dans ses finances. Un système financier sain est nécessaire pour maintenir un contrôle efficace sur les dépenses du gouvernement, l'inflation et les taux d'intérêt. Une dette et des déficits importants réduisent la souplesse financière du gouvernement et détournent des fonds publics des priorités nationales. L'ACRSA appuie également les mesures prises par le gouvernement pour maintenir l'inflation et les taux d'intérêt à un niveau bas et prévisible. Avec un taux d'inflation faible et stable, les

consommateurs et les entreprises peuvent planifier en ayant la certitude que leur pouvoir d'achat se maintiendra. Avec des taux d'intérêt bas et stables, les restaurateurs peuvent investir dans leur entreprise et financer leurs opérations courantes.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

L'un des meilleurs moyens d'accroître la productivité est de réduire le fardeau réglementaire des entreprises. La réduction de la paperasserie et des tracasseries administratives peut permettre à l'économie canadienne d'épargner des milliards de dollars par an en frais d'administration et de main-d'œuvre. L'augmentation de la productivité peut également découler de la suppression, dans nos systèmes de soutien du revenu, des facteurs qui découragent le travail, comme l'assurance-emploi, et de la réduction des charges sociales qui font disparaître des emplois. L'adoption et le soutien d'une culture d'innovation, surtout en milieu de travail, entraîneraient également des gains de productivité. On en voit la preuve dans l'évolution de la façon dont les Canadiens accèdent à l'information et passent leurs commandes à des restaurants. Les clients peuvent maintenant trouver des renseignements nutritionnels, choisir les vins qui conviennent et accéder à d'autres données concernant les menus grâce aux téléphones intelligents et aux iPads. La technologie remplace les menus en papier et change la façon dont le personnel des restaurants traite avec la clientèle.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les restaurateurs du Canada ne manquent certainement pas de défis, mais le secteur de la restauration a du ressort, de l'optimisme et de l'espoir à revendre. Nous sommes une industrie qui rapproche les gens. Nous créons des collectivités et bâtissons des quartiers. Nous collaborons avec les agriculteurs. Nous engageons des jeunes, des immigrants et des Autochtones. Nous exerçons une certaine influence sur la vie des Canadiens partout dans le pays en fournissant des emplois, en offrant des lieux de rencontre qui permettent aux gens de se retrouver, de célébrer, de participer et de contribuer aux manifestations communautaires et aux œuvres de bienfaisance. De ce fait, les Canadiens voient les restaurants d'un œil très positif : huit personnes sur dix savent que notre secteur constitue une importante source d'emplois; 34 % des Canadiens ont rêvé d'ouvrir leur propre restaurant ou bar; et dîner dehors est un moyen favori de retrouver des amis et des parents hors du foyer, passant avant les magasins, le cinéma, les compétitions sportives et d'autres activités culturelles ou de plein air [Enquête Ipsos/Kraft Canada Inc., automne 2010]. Nous sommes un secteur intéressant et dynamique auquel le gouvernement devrait s'intéresser davantage. À l'heure actuelle, aucun ministère fédéral n'est responsable du secteur de la restauration et aucun ministre ne se fait le champion de notre industrie. Même s'ils sont plus importants au chapitre des emplois et de la contribution économique, les restaurants font figure de parents pauvres dans les discussions portant sur la politique agricole et touristique. L'ACRSA recommande au gouvernement de collaborer avec elle pour élaborer une stratégie de restauration visant à permettre au secteur d'atteindre son plein potentiel à titre de capitale culinaire et à s'assurer que toutes les politiques sont examinées dans une optique de restauration.